

# Foyer socio-éducatif

## Un instrument privilégié pour l'apprentissage des responsabilités et l'autonomie des élèves

### Pourquoi payer 6 € de cotisation ?

Cette cotisation n'est pas obligatoire. Alors, pourquoi la payer ? Mon enfant est-il vraiment concerné par ce que fait le FSE ? Si je ne cotise pas, ce n'est pas très grave ; d'autres le font.

Tôt ou tard, votre enfant va bénéficier de l'aide financière du FSE : la classe aviron en 6<sup>ème</sup>, l'aide aux voyages pédagogiques, les BD lues au CDI, les jeux de société dans la salle du foyer, la formation des délégués, le Prix des Incorruptibles... Et bien d'autres actions encore.

Collège George Sand – La Motte Servolex

### Qu'est-ce qu'un foyer socio-éducatif ?

C'est une association régie par la loi de 1901 (à but non lucratif) **importante pour la vie ET la vitalité**

**d'un collège**. Son objectif premier est d'animer la vie collective du collège et de développer la responsabilité des élèves dans le cadre des activités proposées. Son caractère particulier en fait un instrument privilégié pour l'apprentissage des responsabilités et l'autonomie des élèves.

### A quoi sert le FSE ?

Sa raison d'être ? **Aider toute action, tout projet** à partir du moment où il a un intérêt éducatif pour les jeunes et/ou qu'il les encourage à **développer leur sens des responsabilités et de la vie collective**. Depuis 2010, **une version junior du FSE est proposée** : si certains élèves souhaitent bâtir un projet qui concerne le collège (création d'un club, organisation d'un événement...), le FSE encadre les élèves dans la mise en œuvre du projet et en finance la totalité.

### Qui et pourquoi être concerné(e) ?

Les membres de cette association sont les familles qui adhèrent au FSE par le biais d'une cotisation annuelle.

**En faire partie pourquoi ?** Parce que **vous payez la cotisation et que vous avez donc votre mot à dire**. Et aussi pour **partager ces valeurs éducatives** et continuer à **dynamiser cette**

*Dans l'intérêt des jeunes (vos enfants, nos élèves) et pour continuer à faire vivre le FSE, nous demandons à chaque parent de contribuer à **faire vivre cette association par le biais de la cotisation** (sans laquelle rien sera possible), mais aussi et **surtout** venant **exprimer vos questions, vos idées** lors de nos assemblées générales. Vous pouvez aussi proposer votre candidature dans le cadre du prochain renouvellement du bureau.*

*C'est tous ensemble, solidaires et actifs, que nous pourrons contribuer (et continuer) à aider au mieux nos enfants.*

**Prochaine assemblée générale le mardi 18 octobre 2011 à 18 heures 30** dans l'amphithéâtre.

Nous comptons sur la **présence du plus grand nombre d'entre vous, parents ET élèves**. A l'ordre du jour : rapport moral, bilan financier 2010-2011 et bilan prévisionnel 2011-2012, questions diverses, élection des membres du conseil d'administration suivi de l'élection des membres du bureau.

Le Bureau du FSE

*\* Afin d'économiser le papier, l'impression est en recto-verso. Vous allez donc perdre les informations de la 1<sup>ère</sup> page. Mais vous retrouverez le document dans son intégralité sur le site du collège, à la rubrique « FSE »*

# Bulletin d'adhésion au FSE du collège George Sand (La Motte Servolex)

A rendre au professeur principal le vendredi 30 septembre 2011 (dernier délai)

Je soussigné(e) Mme, M....., parent(s) et ou responsable(s) de l'élève .....  
scolarisé en classe de ....., souhaite adhérer pour mon enfant à l'association du foyer socio-éducatif du  
collège et verse la somme de (cochez la case adaptée à votre situation) :

- 6 euros (pour 1 enfant)
- 10 euros (pour 2 enfants)
- 13 euros (pour 3 enfants)

Si vous adhérez pour plusieurs enfants, merci de bien vouloir  
ajouter ci-dessous leur nom, prénom et classe :

.....

**Le chèque est à remplir à l'ordre du « FSE collège George Sand » et doit être remis au professeur principal.** Si vous  
avez plusieurs enfants cotisant, donnez le chèque à l'enfant le plus âgé qui le remettra à son professeur principal.

Merci de noter au dos du chèque le nom et la classe du (des) élève(s) ainsi que le nom du parent et/ou responsable  
s'il est différent de celui de l'élève.

Signature des parents et/ou responsables légaux :

✂-----✂-----✂-----✂-----✂

## Donne-nous tes idées !!!! Grâce à elles, tu peux faire vivre le collège ☺

Tu souhaiterais qu'il y ait, entre midi et 13 h 30, un club de danse, des cours de step, des cours de dessin, un auteur  
de manga qui vienne t'aider à dessiner des personnages, un atelier théâtre, un atelier musique.....

Note ici ton nom, ta classe, tes idées, tes suggestions :



Si vous êtes suffisamment nombreux, nous ferons tout (dans la mesure du possible !!!) pour mettre en place une  
ou plusieurs activités.

Remplis ce coupon et transmets-le en même temps que ta cotisation au professeur principal.

✂-----✂-----✂-----✂-----✂

## Quelques heures à consacrer aux élèves du collège ?

### Des talents (professionnels ou artistiques) à partager ?

- Oui, je souhaite participer ponctuellement (en fonction de mes disponibilités)
- Non, je ne souhaite pas y participer

**Vous avez des talents (activité artistique, manuelle....) ? Vous souhaitez en faire profiter les élèves du collège  
entre 12 h 30 et 13 h 30 ?**

Notez votre nom, le nom de votre enfant scolarisé et l'activité que vous pratiquez.....

Et vos disponibilités :     Le lundi entre 12 h 30 et 13 h 30     Le mardi entre 12 h 30 et 13 h 30  
                                  Le jeudi entre 12 h 30 et 13 h 30     Le vendredi entre 12 h 30 et 13 h 30

**Une action centrée sur l'orientation (à destination des 3<sup>ème</sup>) va être organisée le jeudi 29 mars  
2012**(de 18 h 30 à .... ???!!) en partenariat avec le FSE et le collège. Seriez-vous disponible et désireux(se) de venir  
dialoguer, échanger avec les élèves de 3<sup>ème</sup> et d'autres professionnels, pour présenter votre métier ?

**Oui, je souhaite participer à cette soirée de l'orientation. Ma profession est.....**

**Mon nom..... Réservez déjà cette date sur votre agenda !!!!!**

COUPON A RENDRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL EN MÊME TEMPS QUE LA COTISATION